NOTICE D'INSTRUCTIONS



POMPE À MÉLASSE AUTO-AMORÇANTE MONOPHASÉ ET TRIPHASÉ

MODÈLES :
MONOPHASÉ : 814282, 103047 & 111017
TRIPHASÉ : 111013, 818684, 111016, 103048, 102126 & 102127

1 Table des matières

2 Préambule 5
3 Descriptions du produit 5
3.1 Description et fonctions complète 5
3.1.1 Fonctionnement du produit 5
3.1.2 Description du produit 5
3.2 Conditions prévues d'utilisation 6
3.2.1 Usages prévus 6
3.2.2 Usages non prévus 6
3.2.3 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur 6
3.3 Information du produit 6
4 ⚠ • Sécurité 7
4.1 Pictogrammes d'admonitions utilisés 7
4.2 Consignes générales de sécurité 7
4.2.1 Obligation de l'utilisateur 7
4.2.2 Formation du personnel 7
4.2.3 Consignes pour l'utilisateur 8
4.2.4 Consignes pour toute intervention sur l'appareil 8
4.3 Consignes de sécurité liées à l'électricité 8
4.4 Consignes de sécurité spécifiques liées à l'appareil 9
5 • Caractéristiques techniques 10
5.1 Table des données techniques 10
5.2 Table des données physiques 11
6 • Installation 11
6.1 Réception de l'appareil 11
6.2 Déballage de l'appareil 11
6.3 Transport de l'appareil 12
6.4 Installation de l'appareil 12
6.4.1 Emplacement de l'appareil 12
6.4.2 Raccordements nécessaires à proximité 12
6.5 Raccordement hydraulique 13
6.6 Raccordement électrique 13
6.6.1 Vérification des câbles d'alimentation 13
6.6.2 Raccordement au réseau électrique 13
6.6.3 Interdiction de modification de la fiche 13
6.6.4 Sécurité électrique et mise à la terre 14
6.6.5 Compatibilité de l'alimentation électrique 14
6.6.6 Utilisation de rallonges 14
6.7 Hauteur maximale d'amorçage 14
6.8 Sens de pompage 14
7 • Utilisation 15
7.1 Vérification avant mise en service 15

7.2 Mise en service et à l'arrêt 15
8 • Entretien et maintenance 16
8.1 Stockage de l'appareil 16
8.1.1 Mise hors service 16
8.1.2 Arrêt prolongé sans vidange 16
8.2 Protection de l'appareil 16
8.3 Responsabilité de l'utilisateur 16
8.4 Nettoyage et décontamination 16
8.5 Pièces détachées 16
9 • Incidents de fonctionnement 17
10 Environnement 18
11 Garantie 18
12 • Déclaration de conformité 19

2 Préambule

Chère cliente, cher client.
Nous désirons tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant notre produit. Votre nouvel appareil a été conçu et fabriqué avec les dernières technologies qui garantissent sa sécurité.
Avant la première utilisation, il convient de suivre attentivement les instructions suivantes. Elles veillent à ce que votre appareil soit utilisé dans les meilleurs conditions et qu'il résiste dans le temps.
Le présent manuel est considéré comme une pièce appartenant à l'ensemble de l'appareil. Il doit donc l'accompagner dans toute sa durée de vie, sa revente, son déplacement, etc. Sans ce dernier, il est impossible et interdit de l'utiliser. L'utilisateur a la responsabilité de conserver l'intégralité de ce manuel. Cette notice d'instructions a été rédigée conformément aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 2006/42/CE relative aux machines.

3 Descriptions du produit

3.1 Description et fonctions complète

3.1.1 Fonctionnement du produit

La pompe de surface pour liquides visqueux est une pompe volumétrique à rotor flexible destinée au transfert de liquides peu agressifs et de viscosité élevée. Le moteur électrique entraîne la rotation d'un rotor flexible en néoprène à l'intérieur d'un corps de pompe en acier inoxydable. Lors de sa rotation, les pales du rotor se déforment au contact de la came intégrée au corps de pompe, créant successivement des volumes d'aspiration puis de refoulement. Ce principe permet d'aspirer le liquide jusqu'à une hauteur pouvant atteindre 5 mètres, puis de le transférer de manière régulière vers le point d'utilisation. La pompe est auto-amorçante et fonctionne quel que soit le sens de rotation du moteur. Toutefois, elle ne doit fonctionner à sec que pendant le temps strictement nécessaire à son amorçage afin d'éviter toute détérioration du rotor flexible et de la turbine.

3.1.2 Description du produit

- Corps de pompe : AISI 304
- Couronne mobile : Néoprène
- Étanchéité : Type mécanique rotatif
- Joint d'étanchéité : NBR
- IP55

3.2 Conditions prévues d'utilisation

3.2.1 Usages prévus

La pompe est destinée au transfert de liquides visqueux non agressifs compatibles avec les matériaux qui la composent. Elle est particulièrement adaptée aux applications nécessitant le pompage de produits alimentaires, pharmaceutiques ou chimiques non corrosifs.
Elle peut notamment être utilisée pour le transfert de :

- Secteur alimentaire : Vin, jus de fruits, raisin égrappé, sauce tomate, huile, bière, lait, crème, yaourt, miel, confiture, sucre liquide ou glucose
- Secteur pharmaceutique : Savons liquides, crèmes, sirops, shampoings et produits pharmaceutiques compatibles.
- Secteur chimique : Amidon, colles à base d'eau, émulsions, glycérine, glycols, latex, ainsi que certaines graisses végétales ou animales.

3.2.2 Usages non prévus

Toute utilisation autre que celle décrite comme usage prévu est considérée comme non conforme. Il est notamment interdit d'utiliser la pompe pour le transfert de liquides corrosifs, abrasifs, inflammables ou explosifs, ainsi que dans des environnements présentant un risque d'explosion. Le fonctionnement à sec ou avec un niveau de liquide insuffisant est strictement interdit. De même, toute utilisation en dehors des plages de fonctionnement spécifiées, toute modification du produit ou utilisation avec des équipements non autorisés, ainsi que toute manipulation inappropriée sont proscrites.

Limites d'utilisation à respecter :

- Température liquide max : 70°C
- Humidité relative max : 80%

3.2.3 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur

Tout usage s'éloignant des règles précédemment citées et qui n'est pas inclus dans cette notice est considéré comme non autorisé. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme aux instructions.

3.3 Information du produit

Vous pouvez trouver la fiche article concernant la description et les caractéristiques et techniques, la vue éclatée, la notice ainsi que sur d'autres éléments de votre produit sur le site internet RENSON :

1 – Accédez au site internet de RENSON – U2R : https://www.renson.fr/
2 – Sur le site internet, tapez la référence de votre produit dans la barre de recherche.
3 – Accédez à la fiche article.
4 – Consultez-la.
5 – Ou scannez le QR code présent sur l'étiquette signalétique apposée sur l'appareil.

4 ⚠ • Sécurité

4.1 Pictogrammes d'admonitions utilisés



INFORMATION :
Conseils qui pourraient vous aider ou accompagner dans l'utilisation de votre appareil.



MISE EN GARDE :
Met en garde contre les dommages possibles à l'appareil, à l'environnement ou à d'autres biens.



AVERTISSEMENT :
Met en garde contre les situations à risques pouvant potentiellement causer des blessures corporelles légères, graves ou mortelles.



DANGER :
Met en garde contre les situations à risques pouvant immédiatement causer des blessures corporelles légères, graves ou mortelles.

4.2 Consignes générales de sécurité

4.2.1 Obligation de l'utilisateur

- Lisez et comprenez ces instructions avant d'utiliser l'appareil en toute sécurité.
- Prenez connaissance de ces instructions pour éviter tout risque de blessure à vous-même, à d'autres personnes ou à l'appareil.
- Conservez toujours la notice d'instruction à portée de main.
- Remettez cette notice d'instruction au nouveau propriétaire en cas de vente ou de cession de l'appareil.
- Utilisez l'appareil uniquement dans les conditions prévues lors de sa conception (voir § 5.1).
- Respectez toujours les réglementations nationales et internationales en matière de sécurité, de santé et de travail.
- Ne retirez ni ne recouvrez les symboles et autocollants apposés sur l'appareil. Remplacez-les s'ils deviennent illisibles.

4.2.2 Formation du personnel

- Sensibilisez votre personnel aux risques présents dans leur environnement immédiat de travail.
- Assurez-vous que le personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance a reçu une formation spécifique et adaptée.
- Formez également ce personnel aux règles de santé, de sécurité, de travail et de protection contre les risques d'incendie.
- Organisez ces formations en interne avec un opérateur qualifié ou en externe par un personnel compétent.
- Assurez-vous que les opérateurs intervenant sur les installations électriques sont habilités.

4.2.3 Consignes pour l'utilisateur

- Affichez à proximité de l'appareil les consignes d'utilisation, de contrôle des EPI, et la conduite à tenir en cas d'accident. Mentionnez les personnes autorisées à intervenir.
- Portez des équipements de protection individuelle adaptés et conformes aux risques identifiés, en suivant les consignes spécifiques.
- Maintenez un espace de travail en ordre. Le désordre augmente le risque d'accident.
- Établissez un périmètre de sécurité autour de l'appareil.
- Tenez éloignés les personnes non autorisées, les personnes vulnérables, les enfants et les animaux.
- Utilisez l'appareil uniquement si vous êtes en bonne condition physique et mentale.
- Vérifiez l'état de l'appareil avant chaque utilisation. Ne l'utilisez pas s'il est défectueux. Faites-le réparer selon les consignes.
- Vérifiez la présence de tous les accessoires et composants de l'appareil avant chaque utilisation. N'utilisez pas l'appareil s'il est incomplet.
- N'introduisez jamais les mains ou d'autres parties du corps dans les composants en mouvement, surtout si l'appareil est alimenté.
- Prenez les mesures nécessaires pour éviter tout démarrage accidentel de l'appareil.

4.2.4 Consignes pour toute intervention sur l'appareil

- Prévenez vos collègues avant toute intervention.
- Balisez la zone de travail afin d'interdire l'accès ou placer un panneau de signalisation.
- Consignez l'appareil pour éviter tout accident imprévu.
- Assurez-vous que personne ne puisse mettre en marche involontairement l'appareil.
- Respectez la procédure de mise à l'arrêt de l'appareil.
- Inscrivez les dates et rapports d'inspection, de réparation, d'incident et d'accident dans un registre de sécurité.
- Confiez l'entretien, les modifications et réparations uniquement au constructeur, à un centre agréé ou à des personnes qualifiées.
- Ne modifiez jamais l'appareil. Cela annulerait la garantie et augmenterait les risques.
- Utilisez uniquement des pièces d'origine ou approuvées par le fabricant.
- Intervenez uniquement lorsque l'appareil est à température ambiante et sans pression.
- N'intervenez jamais sur un appareil détérioré.
- Protégez ou stockez l'appareil à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

4.3 Consignes de sécurité liées à l'électricité

- Assurez-vous que l'alimentation électrique corresponde aux caractéristiques de connexion de l'appareil avant de le connecter.
- Raccordez l'appareil uniquement à une prise femelle dont l'installation est conforme aux prescriptions en vigueur et équipée d'une protection par mise à la terre ainsi que d'un disjoncteur adapté.

- Veillez à ce que la prise femelle soit protégée par un disjoncteur correspondant à l'intensité consommée par le moteur.
- Utilisez l'appareil exclusivement dans les limites spécifiées en matière de tension et de puissance.
- Ne touchez pas la prise secteur avec les mains mouillées.
- Débranchez toujours la prise secteur en la saisissant par la fiche et non par le câble.
- Ne tordez pas, ne tirez pas et ne roulez pas sur le câble d'alimentation.
- Protégez le câble contre les bords tranchants, l'huile et les sources de chaleur.
- N'utilisez pas le câble à d'autres fins que celles prévues.
- Vérifiez l'état de la prise et du câble avant chaque utilisation.
- En cas de câble d'alimentation endommagé, débranchez-le immédiatement et en toute sécurité.
- N'utilisez jamais l'appareil si le câble d'alimentation est détérioré.
- Lorsque l'appareil n'est pas utilisé, veillez à ce que la fiche soit débranchée.
- Assurez-vous que l'appareil soit éteint avant de brancher la fiche.
- Assurez-vous également qu'il soit éteint avant de le débrancher.
- Avant tout transport de l'appareil, déconnectez systématiquement l'alimentation électrique.

4.4 Consignes de sécurité spécifiques liées à l'appareil

- Utilisez la pompe uniquement pour les applications prévues et conformément aux instructions de la présente notice.
- Vérifiez avant chaque utilisation l'état général de la pompe, des raccords, des flexibles et des dispositifs de fixation.
- Assurez-vous que les conduites d'aspiration et de refoulement sont correctement raccordées et parfaitement étanches.
- Ne faites jamais fonctionner la pompe à sec afin d'éviter toute détérioration de la garniture mécanique et des composants hydrauliques.
- Vérifiez que la pompe est correctement amorcée avant sa mise en service.
- N'utilisez pas la pompe pour le transfert de liquides incompatibles avec les matériaux de construction de l'appareil.
- Respectez les limites de fonctionnement indiquées dans les caractéristiques techniques (débit, pression, température, hauteur d'aspiration).
- N'obstruez jamais les orifices d'aspiration ou de refoulement pendant le fonctionnement.
- Assurez-vous que les tuyauteries ne transmettent aucune contrainte mécanique, vibration ou effort excessif à la pompe.
- Maintenez les protections et dispositifs de sécurité en place pendant toute la durée d'utilisation.
- En cas de fuite, de bruit anormal, de vibration excessive ou de baisse importante des performances, arrêtez immédiatement l'installation et recherchez la cause du défaut.
- Avant toute opération d'entretien, de nettoyage ou de démontage, arrêtez la pompe et assurez-vous qu'elle ne puisse pas être remise en marche involontairement.

- Manipulez les engrais liquides conformément à leur Fiche de Données de Sécurité (FDS) et portez les équipements de protection individuelle appropriés.
- N'utilisez jamais une pompe endommagée ou présentant des signes de détérioration.
- Consultez systématiquement la notice du moteur ou de l'équipement d'entraînement associé avant toute installation, mise en service ou intervention sur la pompe.
- Toute réparation ou intervention importante doit être réalisée par un personnel qualifié.

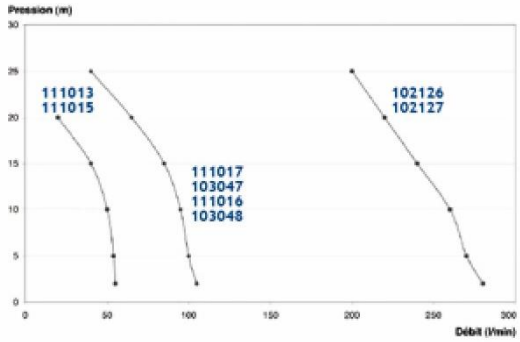
5 • Caractéristiques techniques

5.1 Table des données techniques

MOTEUR	Type	kW	Hp	V	tr/min	Pression max (bar)	Débit max (l/min)	HMT* max (m)
814282	G60M	0,75	1,0	230	1400	2,5	76	25
111017	G90M	1,50	2,0	230	1400	2,5	171	25
103047	G90MC	1,50	2,0	230	1400	2,5	171	25
111013	G60	0,55	0,75	380	900	2,0	56	20
111016	G90	1,10	1,50	380	900	2,5	106	25
103048	G90C	1,10	1,50	380	900	2,5	106	25
102126	G120	3,0	4,0	380	900	2,5	280	25
818684	G120	4,40	6,0	380	1400	2,5	435	25
102127	G120C	3,0	4,0	380	900	2,5	280	25

HMT* : Hauteur manométrique totale

COURBE DES DÉBITS



5.2 Table des données physiques

MOTEUR	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Poids (kg)	DNA*	DNR**
814282	367	208	160	15,0	1"1/4	1"1/4
111017	445	256	200	24,0	1"1/2	1"1/2
103047	445	256	200	28,0	1"1/2	1"1/2
111013	367	208	160	11,0	1"1/4	1"1/4
111016	445	256	200	25,0	1"1/2	1"1/2
103048	445	256	200	30,0	1"1/2	1"1/2
102126	629	337	250	47,0	2"	2"
818684	629	337	250	25,0	2"	2"
102127	629	337	250	54,0	2"	2"

DNA* : Diamètre nominal d'aspiration
DNR** : Diamètre nominal de refoulement

6 • Installation

6.1 Réception de l'appareil

Il appartient au destinataire de prendre toutes réserves auprès du transporteur en cas de détérioration ou effraction des colis. L'acceptation d'un bordereau de transport sans réserve implique l'accord du client sur le bon état et le nombre des colis livrés, ceci sans possibilité ultérieure de recours. Il devra engager la responsabilité du transporteur en cas de manquants ou d'avaries en lui confirmant les réserves par lettre recommandée adressée dans les 48 heures, afin d'assurer lui-même la bonne fin de son dédommagement. Passé ce délai, aucun recours ne pourra être envisagé.

AVERTISSEMENT :
Ne mettez jamais en service un appareil qui présente des accessoires manquants, des signes de détérioration ou l'absence de pièces essentielles à son bon fonctionnement.

6.2 Déballage de l'appareil

1 – Placez l'emballage au sol en respectant les indications figurant sur celui-ci.
2 – Ouvrez soigneusement l'emballage, retirez les différentes pièces et déposez-les.
3 – Vérifiez l'état général de l'appareil et de ses accessoires. Assurez-vous qu'aucun élément n'a été endommagé pendant le transport (voir § 6.1).

6.3 Transport de l'appareil

Lors des opérations de déplacement, saisissez la pompe en veillant à maintenir une prise ferme, stable et horizontal.

Évitez de soulever ou de transporter la pompe par le câble électrique, les flexibles, les raccords ou tout autre élément susceptible d'être endommagé. Manipulez l'appareil avec précaution afin d'éviter les chocs, les chutes ou les efforts excessifs pouvant détériorer les composants mécaniques, hydrauliques ou électriques.

Lors du transport, assurez-vous que la pompe est correctement stabilisée et protégée contre les vibrations, les intempéries et les risques de renversement. Avant toute manutention, vérifiez que l'appareil est à l'arrêt et déconnecté de toute source d'énergie.

6.4 Installation de l'appareil

6.4.1 Emplacement de l'appareil

Installez la pompe au plus près de la source de liquide afin de limiter la longueur de la conduite d'aspiration et de réduire les pertes de charge. La pompe doit être installée sur une surface stable, plane et suffisamment résistante pour supporter son poids ainsi que les vibrations générées pendant son fonctionnement.

Choisissez un emplacement propre, sec, correctement ventilé et facilement accessible pour les opérations de contrôle, d'entretien et de maintenance. Veillez à protéger la pompe contre les intempéries, les projections d'eau, les chocs et tout risque d'inondation. Laissez un espace suffisant autour du moteur afin d'assurer son refroidissement et de garantir un fonctionnement optimal de l'installation.

6.4.2 Raccordements nécessaires à proximité

Prévoyez à proximité de l'installation une source d'alimentation en liquide compatible avec les caractéristiques de la pompe ainsi qu'un point de refoulement adapté à l'application. Les conduites d'aspiration et de refoulement doivent être correctement dimensionnées et réalisées avec des matériaux compatibles avec le liquide transféré.

Prévoyez également une alimentation électrique conforme aux caractéristiques indiquées sur la plaque signalétique de la pompe ainsi que les dispositifs de protection requis par la réglementation en vigueur. Les raccordements doivent rester facilement accessibles afin de faciliter les opérations de contrôle, de maintenance et de mise en service.

6.5 Raccordement hydraulique

Raccordez les tuyauteries d'aspiration et de refoulement aux orifices correspondants de la pompe en utilisant des raccords adaptés au modèle. Veillez à ce que les tuyauteries soient correctement dimensionnées et fixées afin de ne pas exercer de contraintes excessives sur le corps de pompe. Positionnez l'extrémité du flexible d'aspiration de manière à ce qu'elle reste correctement immergée dans le liquide à pomper et assurez-vous que le circuit d'aspiration soit étanche. Orientez le refoulement de façon à ce que l'écoulement du liquide ne présente aucun risque pour les personnes ou l'environnement immédiat. Lors de la mise en service, vérifiez que le liquide est correctement aspiré et qu'un écoulement est présent au niveau du refoulement. La pompe peut assurer une aspiration jusqu'à une hauteur maximale de 5 m, mais elle ne doit fonctionner à sec que pendant le temps strictement nécessaire à son amorçage afin d'éviter d'endommager le rotor flexible et la turbine.

6.6 Raccordement électrique

6.6.1 Vérification des câbles d'alimentation

Avant toute mise en service, vérifiez que la tension, la fréquence et les caractéristiques de l'alimentation électrique correspondent aux indications figurant sur la plaque signalétique de la pompe. Contrôlez également l'état général des câbles, de la fiche, des prises et des dispositifs de protection électrique.
Toute anomalie constatée sur les câbles, les connecteurs ou les équipements de protection doit être corrigée avant la mise en service de l'appareil.

6.6.2 Raccordement au réseau électrique

Le raccordement au réseau électrique doit être réalisé conformément aux réglementations électriques en vigueur et aux caractéristiques indiquées sur la plaque signalétique de la pompe. Pour les modèles monophasés, l'installation doit être conforme à la norme NF C 15-100. Pour les modèles triphasés équipés d'une fiche industrielle, le raccordement doit être effectué à l'aide de prises conformes à la norme IEC 60309.
L'installation électrique doit être équipée d'une prise de terre efficace, d'une protection contre les surintensités ainsi que d'un interrupteur différentiel haute sensibilité 30 mA. Les connexions électriques doivent être protégées contre l'humidité, les projections de liquide et les détériorations mécaniques.

6.6.3 Interdiction de modification de la fiche

Ne jamais modifier la fiche d'origine fournie avec la machine. En cas de non-respect de cette consigne, la responsabilité du fabricant ne pourra plus être engagée et la garantie de l'appareil sera annulée.
Si la fiche ne s'adapte pas à la prise, ne pas utiliser d'adaptateur. Faire remplacer la prise par un électricien professionnel.

6.6.4 Sécurité électrique et mise à la terre

La sécurité électrique de l'appareil est assurée uniquement lorsqu'il est correctement raccordé à une prise de terre efficace et équipé d'un dispositif d'arrêt automatique de l'alimentation. Ce dispositif doit garantir une tension de contact ne dépassant pas 25 V. Un interrupteur différentiel doit obligatoirement être installé en amont de la connexion électrique. Cet interrupteur doit être de classe A avec une sensibilité inférieure ou égale à 30 mA.

6.6.5 Compatibilité de l'alimentation électrique

N'alimentez jamais la pompe avec une tension différente de celle indiquée sur sa plaque signalétique. La tension et la fréquence d'alimentation doivent rester dans les tolérances prévues par le fabricant afin de garantir le bon fonctionnement et la durée de vie de l'appareil.

6.6.6 Utilisation de rallonges

Si l'utilisation d'une rallonge est nécessaire, utilisez uniquement un câble adapté à la puissance absorbée par la pompe et conforme à la réglementation en vigueur. La connexion électrique doit rester protégée contre les projections de liquide et les risques d'arrachement ou d'écrasement du câble.

DANGER :
Toute opération de raccordement à l'alimentation électrique doit être effectuée par un technicien qualifié, dans le respect des normes électriques en vigueur ainsi que des consignes de sécurité propres à l'installation. Avant toute intervention sur l'installation électrique, assurez-vous que l'alimentation est coupée et sécurisée afin d'éviter tout risque d'électrocution ou de démarrage intempestif de l'appareil.

6.7 Hauteur maximale d'amorçage

La pompe est capable d'assurer une aspiration jusqu'à une hauteur maximale de 5 mètres. Veillez à maintenir l'extrémité du flexible d'aspiration correctement immergée dans le liquide et à garantir l'étanchéité du circuit d'aspiration afin de permettre un amorçage correct. Lors du démarrage, la pompe peut fonctionner à sec uniquement pendant le temps strictement nécessaire à l'amorçage. Un fonctionnement prolongé sans liquide peut entraîner des dommages irréversibles au rotor flexible et à la turbine.

6.8 Sens de pompage

La pompe peut fonctionner dans les deux sens de rotation du moteur. Le sens de pompage dépend du sens de rotation sélectionné : l'inversion de celui-ci permet d'inverser le sens de circulation du liquide entre les deux orifices de la pompe. Avant la mise en service, vérifiez que les flexibles sont correctement raccordés et que l'écoulement du liquide s'effectue dans le sens souhaité, sans présenter de risque pour les personnes situées à proximité.

7 • Utilisation

7.1 Vérification avant mise en service

- Vérifiez que la pompe est correctement installée et fixée sur son support.
- Vérifiez que la pompe est positionnée sur une surface plane et stable, notamment lorsqu'elle est montée sur un chariot.
- Vérifiez le raccordement des flexibles d'aspiration et de refoulement et assurez-vous que leur position ne présente aucun risque lors de l'écoulement du liquide.
- Vérifiez que le flexible d'aspiration est correctement immergée dans le liquide à pomper.
- Vérifiez que la hauteur d'aspiration ne dépasse pas 5 m.
- Vérifiez que les tuyauteries sont correctement dimensionnées par rapport aux caractéristiques de la pompe.
- Vérifiez que le liquide pompé est compatible avec la pompe et que sa température ne dépasse pas 70 °C.
- Vérifiez que les raccordements électriques sont correctement réalisés. Lorsque la pompe est fournie sans interrupteur, câble ou fiche, faites réaliser le raccordement par un professionnel qualifié.
- Vérifiez que le sens de pompage correspond au sens de circulation souhaité.
- Assurez-vous que la pompe ne fonctionne à sec que pendant le temps strictement nécessaire à son amorçage afin de ne pas endommager le rotor flexible et la turbine.

DANGER :
Ne pas mettre le système en service en cas d'anomalies constatées.

7.2 Mise en service et à l'arrêt

Après avoir effectué l'ensemble des vérifications préalables, immergez correctement le flexible d'aspiration dans le liquide à pomper et dirigez le flexible de refoulement vers la zone prévue, sans risque pour les personnes à proximité. Mettez ensuite la pompe en marche afin de procéder à son amorçage. La pompe peut fonctionner à sec uniquement pendant le temps strictement nécessaire à l'amorçage ; vérifiez rapidement que le liquide est aspiré et qu'un écoulement régulier apparaît au niveau du flexible de refoulement. Une fois la pompe amorcée, contrôlez son fonctionnement et assurez-vous de l'absence d'anomalie. Pour les modèles monophasés G60M, G90M et G90MC, si le moteur ne démarre pas, placez momentanément l'interrupteur sur la position « DÉMARRAGE », puis replacez-le immédiatement en position de fonctionnement. Répétez l'opération si nécessaire.

Pour arrêter la pompe, coupez son alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur prévu à cet effet. Attendez l'arrêt complet du moteur avant toute intervention sur l'installation. Si la pompe doit être débranchée, déplacée ou entretenue, vérifiez que le corps de pompe et les raccordements ne contiennent plus de résidus du liquide pompé. N'effectuez aucune opération de démontage ou d'entretien tant que la pompe reste alimentée électriquement.

8 • Entretien et maintenance

8.1 Stockage de l'appareil

8.1.1 Mise hors service

Pour mettre la pompe hors service, arrêtez le moteur puis coupez son alimentation ou son système d'entraînement. Fermez les vannes d'aspiration et de refoulement lorsque l'installation en est équipée afin d'isoler la pompe du circuit. Vérifiez l'absence de fuite et assurez-vous que l'installation est sécurisée avant de quitter les lieux.

8.1.2 Arrêt prolongé sans vidange

En cas de longue période d'inutilisation et en l'absence de risque de gel, il est recommandé de conserver la pompe dans un endroit propre, sec et à l'abri des intempéries. Afin d'éviter le grippage des composants internes et des garnitures mécaniques, faites tourner l'arbre ou mettez brièvement la pompe en fonctionnement à intervalles réguliers. Avant toute remise en service, contrôlez l'état général de l'installation, l'étanchéité des raccordements ainsi que le bon fonctionnement des organes de sécurité et de contrôle.

8.2 Protection de l'appareil

Lorsque la pompe n'est pas utilisée, protégez les orifices d'aspiration et de refoulement afin d'empêcher l'introduction de corps étrangers. Toute accumulation de dépôts, de poussières ou de résidus de liquide doit être éliminée afin de garantir un fonctionnement optimal lors de la prochaine mise en service. Assurez-vous que la pompe soit dans un lieu respectant les limites d'utilisation établies (voir § 3.2.2).

8.3 Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur est responsable du maintien de l'appareil dans son état d'origine, conformément aux conditions d'installation, d'utilisation et d'entretien définies par le fabricant. Toute modification, déplacement ou intervention non autorisée sur l'appareil dégage le fabricant de toute responsabilité. L'utilisateur doit veiller au respect de la réglementation en vigueur et à la réalisation des opérations d'entretien par du personnel habilité.

8.4 Nettoyage et décontamination

- Après chaque utilisation, rincez la pompe à l'eau claire.
- Utilisez des agents de nettoyage pour éliminer les accumulations ou les dépôts.

8.5 Pièces détachées

Les pièces détachées sont primordiales pour la maintenance et la réparation. Elles permettent de prolonger la durée de vie et d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil sans avoir à le remplacer totalement. Il est conseillé de remplacer les éléments défectueux uniquement avec des pièces d'origine ou certifié par le fabricant, afin de garantir leur compatibilité et leur sécurité. Ces pièces doivent être remplacées dans des centres d'assistance prévus à cet effet ou par un personnel qualifié (voir § 3.2).

9 • Incidents de fonctionnement

PROBLÈMES	CAUSES	SOLUTIONS
Le moteur ne tourne pas et n'émet pas de bruit	Manque d'électricité	Vérifiez l'alimentation électrique
	La protection électrique s'est déclenchée	Réarmez la protection
	Fiche non branchée	Branchez la fiche
	Interrupteur en position « éteinte »	Commutez l'interrupteur dans la position de marche
	Clapet défectueux ou absent	Contrôlez ou remplacez le clapet
	Panne électrique	Contactez un technicien qualifié
Le moteur émet un bruit mais ne tourne pas	Turbine bloquée	Contactez un technicien qualifié
	Panne électrique	Contactez un technicien qualifié
Débit insuffisant	Prise d'air sur l'aspiration	Vérifiez l'étanchéité du circuit
	Conduite d'aspiration sous-dimensionnée	Utilisez un diamètre adapté
	Pertes de charge trop importantes	Réduisez la longueur ou le nombre de coudes
	Turbine usée ou encrassée	Nettoyez ou remplacez les pièces concernées
Pression insuffisante	Installation mal dimensionnée	Vérifiez le point de fonctionnement
	Présence d'air dans le liquide pompé	Contrôlez l'aspiration
	Vitesse de rotation insuffisante	Vérifiez le moteur et son alimentation
La pompe est bruyante ou vibre	Cavitation due à une mauvaise aspiration	Réduisez les pertes de charge
	Présence de corps étrangers dans la pompe	Nettoyez la pompe
	Fixation insuffisante	Vérifiez les ancrages
Fuite de liquide	Joint ou garniture mécanique usé(e)	Remplacez l'élément défectueux
	Raccord desserré	Resserrez les raccordements
La pompe surchauffe	Fonctionnement à sec	Arrêtez immédiatement la pompe et réamorcez-la
	Corps étranger bloquant la rotation	Nettoyez la pompe
	Roulements usés	Faites contrôler ou remplacer les roulements

10 Environnement



Le symbole de gauche apposé sur le(s) produit(s) et/ou les documents d'accompagnement indiquent que l'appareil ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Pour un recyclage, un traitement ou une récupération appropriée, ces produits doivent être déposés dans des points de collecte désignés. En les éliminant séparément, vous contribuez à la réutilisation de ces équipements et à la prévention de la pollution environnementale. Veuillez contacter l'autorité locale pour connaître les modalités d'élimination conformes aux règlementations en vigueur.



En tant que professionnels, vous êtes tenus de trier séparément les déchets, y compris les emballages, accessoires et matériaux de logistique (cartons, plastiques, palettes). Ces éléments doivent être apportés à un centre de recyclage et éliminés de manière compatible avec l'environnement. Lorsque le produit atteint la fin de sa durée de vie et devient inutilisable, il est essentiel de vidanger les fluides (si nécessaire) dans des conteneurs approuvés, puis de jeter le produit et les fluides conformément aux réglementations locales.

11 Garantie

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des réservoirs fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.

12 • Déclaration de conformité

Le fabricant soussigné :

RENSON – U2R
Parc d'Activités Actipôle de l'A2
Avenue de la Solette
59544 Raillencourt-Sainte-Olle (FRANCE)

Déclare sous sa propre responsabilité que les appareils suivants :

RÉFÉRENCE	NOM DE L'APPAREIL
814282, 103047 & 111017	POMPE À MÉLASSE AUTO-AMORÇANTE MONOPHASÉ
111013, 818684, 111016, 103048, 102126 & 102127	POMPE À MÉLASSE AUTO-AMORÇANTE TRIPHASÉ

Est conformes aux dispositions réglementaires définies par :

Les directives européennes :
- **2006/42/CE (Directive Machines)**

Les normes harmonisées :
- **NF EN 809:1998+A1:2009**
- **NF EN ISO 12100:2010**

Fait à Raillencourt-Sainte-Olle,
Le 20/08/2026

CE

Léopold CHESNEL
Directeur Général





RENSON – U2R
ZA Actipôle 2 – Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
France
Site internet : www.renson.fr
Tél. : 03.27.72.94.94
E-mail : contact@u2r.fr

RENSON – ÉLEVAGE
5 rue Félix Depail
35250 CHEVAIGNÉ
France
Site internet : www.renson.fr
Tél. : 02.99.25.39.38
E-mail : contact-elevage@u2r.fr